

## 82 – Tarn-et-Garonne : convention entre l'Éducation nationale et l'ANMONM



M. Cyril Le Normand, directeur académique des services de l'Éducation nationale et M. Erick Lebrun, président de l'ANMONM 82, lors de la signature

Ce mardi 11 mars, un moment marquant s'est déroulé dans les locaux de la direction départementale des services de l'Éducation nationale avec la signature d'une convention entre l'Éducation nationale du Tarn-et-Garonne et l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM 82). Cette initiative vise à mettre à l'honneur la jeunesse du département et à promouvoir le sens de la citoyenneté auprès des élèves. L'événement a été porté par M. Cyril Le Normand, directeur académique des services de l'Éducation nationale, et M. Erick Lebrun, président de l'ANMONM. Ensemble, ils ont souligné l'importance de placer les jeunes au cœur des enjeux de citoyenneté et de reconnaissance de leurs engagements.

Le président Erick Lebrun a exprimé sa gratitude envers le directeur académique des services de l'Éducation nationale pour avoir accepté de décliner, au niveau départemental, la convention nationale signée précédemment entre l'Éducation nationale et l'ANMONM. Cette convention, renouvelée en 2022 par M. Patrick Sandevor,

président national de l'ANMONM, vise à valoriser des engagements remarquables, tant individuels que collectifs, des élèves et des équipes éducatives au service de la collectivité. Les principaux objectifs de ce partenariat comprennent la valorisation des engagements et l'archivage des actions. Pour atteindre ces objectifs, trois actions phares seront mises en œuvre : l'organisation du prix de l'Éducation citoyenne, le concours scolaire de la meilleure affiche sur l'Éducation citoyenne et la création d'une bibliothèque des actions.

M. Erick Lebrun a affirmé que la jeunesse du Tarn-et-Garonne mérite d'être mise à l'honneur, et il a rappelé les diverses distinctions accordées chaque année par son association, telles que le **prix de l'Encouragement au civisme**, le **prix des Jeunes engagés de la Croix-Rouge française**, le **prix de l'Engagement citoyen remis aux jeunes sapeurs-pompiers** et le **prix de l'Initiative mémorielle**.

Ce partenariat débutera avec le cycle 2025-2026, permettant ainsi aux élèves d'engager des actions significatives dès cette période, en effet le cycle 2024-2025 étant bien avancé. Le directeur académique a également insisté sur l'importance de la participation des élèves aux cérémonies commémoratives, telles que celles du 8 Mai et du 11 Novembre, dans les villages du département. En conclusion, cette signature annonce de belles réalisations pour valoriser la citoyenneté, encourager l'engagement des jeunes et transmettre la mémoire collective. Le président Lebrun a exprimé ses remerciements à M. Cyril Le Normand pour l'établissement de ce partenariat qui lui tient particulièrement à cœur.

Grâce à cette initiative, chaque année, la jeunesse du Tarn-et-Garonne sera mise à l'honneur, promouvant ainsi des valeurs essentielles pour l'avenir de notre société.